

## Informations sur les traitements psychiatriques-psychothérapeutiques à l'ifa

- **Nous sommes une équipe,**  
composée de psychiatres (médecins) et de psychologues, tous ayant une formation complémentaire reconnue en psychothérapie. Vous trouverez de plus amples informations sur nous et nos approches thérapeutiques sur le site de l'ifa: <https://www.arbeitsmedizin.ch/praxis/psychotherapie/team/>
- **Nous sommes sous le devoir de confidentialité,**  
et nous adhérons aux directives éthiques de la FMH et de la FSP.  
(Fédération suisse des médecins / psychologues).
- **Nous travaillons ensemble**  
En interne: dans l'équipe de psychothérapie en échangeant des informations professionnelles (interview), et avec les médecins de l'ifa.  
À l'externe: avec les médecins généralistes, les employeurs ou les institutions.  
Nous procédons ainsi seulement avec votre consentement explicite verbal ou écrit (décharge de confidentialité).
- **Nos prestations**  
sont directement à la charge de l'assurance de base, généralement avec une franchise de 10%. Cependant, si vous avez une franchise élevée dans votre assurance de base et que vous ne l'avez pas encore atteinte, vous devrez payer vos propres frais de traitement.  
Le temps facturé comprend le temps de préparation et le suivi. Les appels téléphoniques, les courriers électroniques et les réunions de inter/supervision sont facturés séparément en tant que "services en l'absence du patient".
- **Les rendez-vous peuvent être coordonnés**  
par le biais de l'hotline de psychothérapie 058 585 97 17 ou notre secrétariat 058 585 44 44.
- **Nous vous demandons**  
d'annuler un rendez-vous que vous ne pouvez pas tenir au moins 24 heures à l'avance. Le cas contraire, nous serons dans l'obligation de le facturer. Si vous devez annuler un rendez-vous pour le lundi, annulez-le au moins 24 heures à l'avance en envoyant un courriel à [therapie@arbeitsmedizin.ch](mailto:therapie@arbeitsmedizin.ch)

Si vous ne pouvez pas annuler un rendez-vous dans les 24 heures pour cause de maladie, informez le secrétariat et appelez le thérapeute pendant la période de consultation prévue.

***En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter. Nous espérons que vous vous sentirez comme chez vous et nous vous souhaitons beaucoup de succès dans l'atteinte de vos objectifs.***